

« TECHNIQUES DE REPÉRAGE DES SOURCES DOCUMENTAIRES  
DU DROIT »

Geneviève Tremblay

Volume 34, numéro 1-2, 2003–2004

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1107590ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1107590ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue de Droit de l'Université de Sherbrooke

ISSN

0317-9656 (imprimé)

2561-7087 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Tremblay, G. (2003). Compte rendu de [« TECHNIQUES DE REPÉRAGE DES SOURCES DOCUMENTAIRES DU DROIT »]. *Revue de droit de l'Université de Sherbrooke*, 34(1-2), 427–428. <https://doi.org/10.7202/1107590ar>

**«TECHNIQUES DE REPÉRAGE  
DES SOURCES DOCUMENTAIRES  
DU DROIT»\***

par Geneviève TREMBLAY\*\*

Pierre-Claude Lafond vient de publier la deuxième édition de son guide pratique *Techniques de repérage des sources documentaires du droit*. Cet ouvrage porte bien son nom. Il s'agit, en effet, d'un « guide pratique » pour l'étudiant en droit qui veut s'initier à la recherche juridique, ainsi que pour le juriste qui cherche à perfectionner ses techniques de repérage des sources du droit québécois et fédéral ou, simplement, à se rafraîchir la mémoire.

Le guide se divise en quatre modules, à savoir la loi, le règlement, la jurisprudence et la doctrine. Grâce à ce guide, le lecteur sera en mesure de repérer une loi ou un règlement, de les mettre à jour et d'en trouver la date d'entrée en vigueur. De même, il sera capable de repérer la jurisprudence et de vérifier si un jugement a été porté en appel, puis, le cas échéant, le résultat de l'appel. Enfin, l'utilisateur pourra compléter efficacement ses recherches en identifiant la doctrine pertinente, que ce soit sous forme de monographies, de périodiques ou d'ouvrages collectifs.

Le guide présente de plus à l'utilisateur un éventail de techniques qui lui permettront de repérer les lois et les règlements à partir des index analytiques ou du titre des lois habilitantes; de trouver de la jurisprudence à partir d'une loi ou d'un règlement, du sujet (mots clés), des noms des parties, du nom du décideur, de la date du jugement, de la juridiction ou, tout simplement, de la référence de publication; et, finalement, de repérer la doctrine à partir du nom de l'auteur, du titre de l'ouvrage ou du sujet. Selon ses préférences, il pourra en outre opter pour une recherche assistée par ordinateur ou bien s'en tenir aux instruments imprimés.

---

\*. P. Lafond, *Techniques de repérage des sources documentaires du droit*, 2<sup>e</sup> édition, Cowansville (Qc), Yvon Blais, 2002.

\*\* Professeure à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke.

Pierre-Claude Lafond accompagne l'utilisateur étape par étape dans sa démarche de recherche. L'information est présentée de façon simple et précise. L'exposé demeure complet, sans donner de détails superflus qui viendraient trahir la vocation première de cet outil de recherche documentaire en l'alourdissant inutilement. Le guide est néanmoins ponctué de notes explicatives et de remarques terminologiques qui bénéficieront certainement au lecteur. Enfin, l'utilisateur « pressé » appréciera sans aucun doute le fait que l'auteur ait schématisé les différentes techniques de repérage (à l'aide des instruments imprimés ou informatiques) sous la forme de tableau que l'on retrouve au début de chaque section.

Bref, ce guide des techniques de repérage des sources documentaires du droit facilitera certainement la tâche de plusieurs étudiants et juristes. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un ouvrage de référence essentiel, il peut néanmoins être utile de l'avoir à porter de la main.